



Le bulletin municipal d'Ablis

Novembre 2018 N° 162

LES CROTTES DE CHIEN... TOUJOURS ET ENCORE!!!!

Vous promenez votre animal préféré, munissez vous d'un sachet afin de ramasser ses crottes où que ce soit : sur la voie publique ou sur les espaces verts

C'EST UNE QUESTION DE POLITESSE, **DE RESPECT et DE SAVOIR VIVRE**

ANNULATION Spectacle Le Petit Prince

Suite à un événement indépendant de notre volonté, le spectacle « Apprivoises-moi » prévu le Samedi 24 Novembre, à l'Equipement Culturel Etincelle est Annulé. Il est reporté au :

Samedi 23 Mars 2019

Maison de Santé



Le docteur Madec a fait connaître sa décision de quitter Ablis au 30 juin prochain. Nous le remercions et lui souhaitons bonne poursuite de sa carrière. Pour tenter de pallier à cette situation, la Municipalité met tout en œuvre pour trouver un nouveau praticien, homme ou femme.

Dans le même temps, un dossier a été présenté au Conseil Départemental, qui l'a validé, pour la création d'un cabinet supplémentaire afin de pouvoir accueillir des médecins stagiaires en fin d'étude, avec l'idée de motiver l'un ou

l'autre pour exercer dans notre commune. Le Conseil Départemental apportera son soutien financier.

Vos Rendez-Vous

• Les 24 et 25 Novembre

Marché de Noël, organisé par le Foyer Rural, au Gymnase. Le samedi de 14h à 22h et le dimanche de 10h à 18h.

• Dimanche 2 Décembre

Foire à tout, organisée par la Caisse des Ecoles de 9h à 17h, au gymnase.

Samedi 8 Décembre

Concours de belote organisé par le Syndicat d'Initiative, à la Salle Polyvalente, à 13h30.

• Dimanche 9 Décembre

Fitness Party, au profit du téléthon, organisée par l'AAJA et Passion Sport, de 11h à 13h, au Gymnase. Inscription au 01.30.88.01.68

Dimanche 16 Décembre

Défilé du Père Noël dans les rues, organisé par l'AAJA, à partir de 10h et spectacle pour tous à partir de 15h30, à la Salle Polyvalente.

Nouvelle Maison de Retraite



Une réunion a eu lieu le 16 novembre, en présence de tous les partenaires concernés par ce projet : Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Habitat Humanisme, la direction par intérim de l'actuelle Maison de retraite, les services fiscaux et la Municipalité d'Ablis.

Il en ressort que le projet est validé et pourrait entrer dans une phase active par le lancement des diverses procédures : appel d'offre etc au

cours de 2019. Dans l'immédiat, la gestion de l'actuelle Maison de Retraite restera publique jusqu'à l'ouverture du futur établissement.

Actualités

Restauration Scolaire Collégiens

Une allocation de 20%, versée aux familles de COLLÉGIENS sur les tarifs restauration scolaire (demipensionnaires), est applicable exclusivement sur la base du tarif pratiqué au collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines (sauf si le tarif d'un autre collège est inférieur) et pourra être versée aux parents des élèves d'Ablis, scolarisés dans un collège public ou privé, sous réserve de satisfaire l'une des deux conditions suivantes:

- Etre non-imposable sur le revenu 2017.
- Produire le certificat de nonimposition sur le revenu 2018(sur les revenus de l'année 2017),
- -Produire une attestation de règlement de la (des) période(s) de fréquentation du restaurant scolaire

• Avoir 3 enfants au moins, fréquentant simultanément 1 ou plusieurs restaurants scolaires.

- Fournir un justificatif de règlement du ou des restaurants des établissements scolaires.
- Fournir le livret de famille pour justifier de leur âge.

Dans tous les cas, produire un RIB. Les documents sont à déposer impérativement à la mairie

> **AVANT LE** 14 décembre 2018

Factures Accueil de Loisirs et cantine

L'édition des factures de l'Accueil de Loisirs et de la cantine n'étant plus éditées par la commune, à compter du mois d'octobre, mais par la Trésorerie, celles-ci changent de format et se présenteront désormais sous la forme d'un avis de somme à payer. Celles-ci ne sont pas des relances de factures impayées

Site internet de la Médiathèque

La Médiathèque est désormais dotée d'un nouveau site internet https://opac-x-mediathequeablis.biblixnet.net/ Ce nouveau site permet de rechercher un document dans un catalogue plus étoffé.

Il est désormais également possible de se connecter à son compte afin de retrouver l'ensemble des documents empruntés, et leur date de retour, et de prolonger l'emprunt des livres ou de réserver un livre emprunté par quelqu'un d'autre, ou encore de laisser une appréciation sur un document.

Pour se connecter, il faut son code-barre de carte et comme mot de passe sa date de naissance. Il est néanmoins possible de modifier le mot de passe et d'en entrer un autre .

Retour sur le Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale



Exposition de documents, photos et objets évoquant cette période



Commémoration de l'armistice en présence des enfants de l'école élémentaire.



leur patrie et pour la liberté.



Dévoilement de la plaque commémorative



Court métrage "Sur les pas d'Octave", suivi d'un temps d'échanges avec les réalisateurs et les comédiens

La Caisse des Ecoles vous informe...



Collecte de papier : Faites-en des tonnes!

Afin de récolter des fonds pour aider les enseignants à financer leur projets pédagogiques, la Caisse des Ecoles organise une collecte de papier, en partenariat avec la société PAPREC.

Une benne de recyclage sera à votre disposition du 7 au 14 décembre 2018 sur le parking du centre ville, le long du grillage du centre de loisirs.

Le principe?

Plus la benne est remplie, plus les bénéfices engendrés par cette opération seront importants.

Le but est évidemment de remplir au maximum la benne de 20 m3. A chaque tonne collectée, la caisse des écoles recevra une somme qui est fonction du cours du rachat du papier (en ce moment 45 euros la tonne).

Quels types de papier?

Vous pourrez déposer dans cette benne, tous les types de papier : journaux, revues, magazines, livres, prospectus, cahiers, catalogues, annuaires, enveloppes...). Inutile de retirer les agrafes ou les spirales...

Dès maintenant, pensez à stocker chez vous vos papiers, dans le but de les apporter dans la benne entre le 7 et le 14 décembre 2018.

N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous, aux particuliers, mais aussi aux entreprises.

Foire à tout de la Caisse des Ecoles

La Caisse des Ecoles organise une foire à tout, le :

Dimanche 2 Décembre de 9h à 17h Au Gymnase

Cabinet d'Infirmières-Campagne de Vaccination contre la Grippe

Votre cabinet d'infirmières vous informe que pour la campagne de vaccination contre la grippe, des permanences sont tenues :

Du 8 octobre au 14 Décembre du Lundi au Vendredi de 16h à 16h30

Pour vous faire vacciner, merci de vous munir de votre ordonnance du médecin et du formulaire de la sécurité sociale.



Tirs de nuit

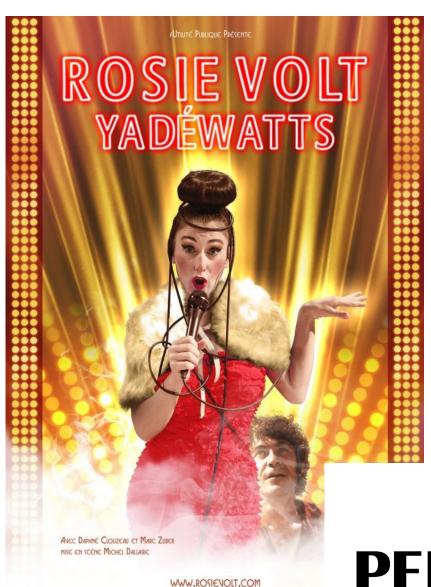
« Des actions de tirs de nuit de sangliers, à raison de deux fois par semaine environ, sont prévues jusqu'au 01/12/2018, sur les communes de Sonchamp et d'Ablis, conformément à l'arrêté préfectoral n° SE 2018 – 000277.

Le constat ayant été fait que des sangliers en nombre avaient trouvé refuge en forêt, entre autres, notamment, dans le bois de la Grille et de Tirepenne, constat ayant été fait des dégâts occasionnés la nuit dans certaines parcelles alentours.

L'objectif de ces tirs de nuit étant, non pas de décimer les compagnies de sangliers installées dans ces bois, mais, dans la mesure où ils sortent la nuit dans les parcelles semées, d'effectuer des tirs afin de les disperser et de les éloigner des cultures sensibles de manière à permettre une meilleure régulation de jour, par les chasseurs.

Le sanglier est une des espèces classées, sur le département de Yvelines, comme susceptible de causer des dégâts et peut, de ce fait, être à l'origine de dégradation aux biens, aux cultures et peut présenter un risque de sécurité publique. Il y a donc la nécessité, pour les disperser, de procéder au prélèvement de quelques sangliers.

De ce fait, Monsieur Sébastien MERCIER, lieutenant de Louveterie, seul dument habilité par la Préfecture à opérer les différents tirs, se rendra jusqu'au 01/12/2018, la nuit, sur site, assisté de deux personnes pour la conduite du véhicule et l'utilisation des projecteurs.



YADÉWATTS SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 20H30 A L'ETINCELLE

Looping clownesque haut perché pour Castafiore d'occase.

Cette voltigeuse de la glotte, revient pour un tour de chant animalesque et fantaisiste!

Tarif : 10 € /5 € (- de 18 ans)

Réservation : etincelle@ablis.fr



PERICOLO



Péricoloso c'est l'histoire de deux êtres échoués dans un vieil immeuble au bord d'une voie ferrée. Tel le chat noir tournant autour du bocal du poisson rouge, elle le guette, le secoue, l'agace... Lui se défend, esquive, se dérobe... Et c'est parce qu'ils n'ont rien en commun qu'ils vont tenter de se rencontrer. Entrée au Chapeau

Réservation:

https://www.billetreduc.com/223706/ evt.htm

https://comediadelablys.wixsite.com/ <u>pericoloso</u>

